

### L'objectif

Faire témoigner, au travers de fiches, des producteurs laitiers bio normands sur les pratiques d'élevage qu'ils ont testées et approuvées dans leur exploitation.

Ces pratiques ont été mises en place par les deux témoins dans le but de se simplifier le travail au quotidien, tout en réduisant les charges au maximum.

### Le public

- Agriculteurs bio et conventionnels
- Conseillers

### Le projet

La conversion à l'agriculture biologique pose de nombreuses questions, notamment en termes de faisabilité technique. Pour les éleveurs laitiers, le passage en bio nécessite certains changements de pratiques, notamment en techniques d'élevage (diminution du chargement, part plus importante accordée à l'herbe pâturée dans la ration, changement de race, baisse de la production...). Ces changements peuvent susciter de nombreuses questions, voire être source d'inquiétude pour les candidats à la conversion.

Au travers des témoignages d'agriculteurs bio, il s'agit de faire partager les pratiques d'élevage atypiques et innovantes pour susciter la curiosité des agriculteurs (bio et conventionnels), les rassurer quant à la faisabilité de la mise en œuvre et leur donner envie de faire évoluer leurs pratiques.

Les fiches témoignage sont bâties sur la même trame :

- Format : 1 recto/verso couleur A4,
- Contenu : la présentation succincte de l'exploitation, l'origine du projet, la mise en œuvre de la technique retenue sur l'exploitation, le tout est illustré de photos.

Les deux fiches présentent des pratiques pour augmenter la place du pâturage dans les élevages laitiers :

- La fiche « **Construire un parc à veaux en extérieur** » permet de prévenir les risques sanitaires liés à l'élevage des veaux, tout en simplifiant le travail de l'éleveur en mettant des veaux à l'herbe dès le plus jeune âge.
- La fiche « **Conduire un pâturage rationnel** » permet d'optimiser le pâturage des vaches laitières grâce à l'aménagement des parcelles (chemin d'accès, abreuvement...).

Ces 2 fiches sont des publications gratuites, accessibles à tous via les sites Internet des Chambres d'agriculture de Normandie.

Une action  
du PRDAR  
financée par



# Les chiffres clés

2 fiches témoignages réalisées en 2016 (d'autres sont à paraître)

## En image

Ces témoignages sont accessibles sur les sites Internet des Chambres d'agriculture de Normandie.

### [Témoignage d'Éric LEPAGE : construire un parc à veaux en extérieur](#)

**Construire un parc à veaux en extérieur**  
Éric LEPAGE - Septembre 2016

**Avec l'augmentation de la taille des troupeaux laitiers, la mortalité des veaux dans les élevages à l'élevage à l'étable. Outre la phase délicate du vêlage, les deux principales pathologies à l'origine de cette mortalité sont les diarrhées et les problèmes pulmonaires. Dans la majorité des cas, les éleveurs mettent en cause leur bétail, ces risques sanitaires méritent donc d'être simplifiés.**

**Maître de la ferme : Jean-Philippe SARRAZIN, éleveur laitier à Saint-James des Baisants (50) vous explique pourquoi et comment il a construit son parc à veaux en extérieur.**

**L'origine du projet**  
« En 2016, j'ai démarré une convention à l'élevage laitier, pour réaliser des chèvrins à mes côtés d'éleveurs. Mes pratiques ont évolué (et elles évoluent toujours) pour garder une logique éthique et économique. En 2015, j'ai participé à un voyage d'études en Angleterre où j'ai découvert que l'on pouvait produire du lait bio en extérieur sans aucun traitement vétérinaire et en respectant les charges. Depuis, je m'en suis inspiré pour améliorer mon élevage, pour améliorer ma situation et pour gérer l'élevage de veaux seuls.

La création des veaux en extérieur s'inscrit dans une volonté d'améliorer la santé des veaux, valoriser plus l'élevage et simplifier les tâches quotidiennes. J'ai donc cherché à repenser mes élevages au printemps pour profiter de la prairie de l'étable et d'un accès plus favorable. Les élevages étaient de mars à juin, avec un pic de 500 chevrins sur un seul troupeau.

Une fois les travaux du nouveau bâtiment des vaches laitières terminés, j'avais une grande envie de continuer. Je ne veux enlever et j'ai décidé de faire un parc pour les veaux.

« Avec mon atelier, on a mis du temps à faire ce projet car on s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de contraintes de réglementation (particulièrement pour des travaux de bâtiment). Finalement, ce projet m'a coûté 1 000 euros en tout.

J'ai mis mes premiers veaux dehors à la fin du mois de juillet 2016. Une très grande satisfaction ! Bien évidemment, mes veaux sont très sensibles, mais aussi, une fois dehors, ils se trouvent beaucoup plus sereins. Quand je rentre dans le parc, je leur parle, je les caresse, et ils ne me regardent plus de travers. Ça fait plaisir dans un élevage bio.

Mes veaux ont vraiment apprécié l'accès au lait et à l'étable. J'ai plus de lait et de veaux en meilleure santé. J'ai amélioré les aspects de lait et d'étable, je suis plus à l'aise avec autant d'élevage. »

**Mise en œuvre**  
« J'ai utilisé le parc (800 m²) avec des file électriques bas et une barrière en bois, pour aller chercher contre la fuge et l'étable. Ça facilite aussi les entrées aux 70 élevages et les grandes sorties plus faciles à la mise à l'étable la nuit.

J'ai été surpris par la rapidité de construction de ce parc. J'ai pu aller chercher les matériaux de construction de bâtiment des vaches laitières : barreaux bois, filin conducteur, vissez, vissez, vissez.

Il est arrivé plus tôt que les veaux soient à l'abri de la pluie et du vent et ce n'est qu'après le début du mois de mai qu'il a été construit. Ça a permis d'être prêt pour le printemps, mais je suis parti de la surprise à l'été 2016.

J'ai installé 15 groupes dans le parc. Après les 3 semaines, après les avoir installés les premiers jours dans le parc, puis en été individuel pour répondre à leur besoin.

Il y avait 5 veaux en été de l'élevage d'été, après les premiers jours de l'élevage, je pense qu'il y avait plus de 10 veaux en été. Les veaux les plus âgés ne descendent pas à l'étable.

« Les veaux sont contents de se faire pousser à l'extérieur. Ils sont plus à l'aise, ils sont plus à l'aise, ils sont plus à l'aise. Pour l'instant, j'ai installé un abreuvoir automatique sur le parc. »

### [Témoignage de François ROULLAND : conduire un pâturage rationnel](#)

**Conduire un pâturage rationnel**  
François ROULLAND - Octobre 2016

**Depuis 2010, François ROULLAND travaille sur l'optimisation du pâturage de ses vaches laitières. Grâce à l'aménagement de ses parcelles (chemins d'accès, abreuvoirs, croisement de races...), il arrive à nourrir ses vaches uniquement à la prairie pendant 3 mois, ce qui est appréciable !**

**L'origine du projet**  
« Avant de passer en bio, mes vaches ne sortaient quasiment pas. En 2010, je produisais 20 ha de maïs et j'avais 42 ha de prairies, dont 13 ha de prairie pour les vaches. Aujourd'hui, je ne produis plus de maïs et j'ai 117 ha de prairies, dont 38 ha de pâturage pour mes vaches laitières (30 ans/vache). Ces 38 ha sont divisés en 31 paddocks (1,2 par, de 1,28 ha en moyenne). En passant progressivement d'un système basé sur le maïs à un système herbager, plus un maïs, plus les vaches sortent, mais plus il y a de lait... en fait pas habitué à cette année, j'ai réussi à nourrir mes vaches uniquement à la prairie pendant 3 mois, c'est très appréciable ! Je souhaite, d'ici 2 ans, disposer de 60 ha de pâturage pour mes vaches laitières.

**Principaux points de François ROULLAND :**  
- 200 ha de maïs  
- 117 ha de prairies dont 40 ha accessibles au pâturage  
- 20 ha de cultures autoconsommées  
- 12 000 l  
- 140 vaches laitières  
- 700 000 l de lait produits  
- 1 600 INL  
- Conversion à l'AB : de 2010 à 2012  
- Conversion

**Mise en œuvre**  
« Pas de pâturage sans accès ! J'ai aménagé 1 000 m de chemins d'accès en bois, avec du cablage laqué, et 600 m de chemins en terre. Mes chemins font 3,50 m de large.

J'ai installé 1000 m de chemins fixes et j'ai installé un abreuvoir au milieu de chaque paddock. Les abreuvoirs sont alimentés par un réseau enterré (avec les accès aux paddocks) ou aérien (de long des chemins). Lorsque j'ai besoin de substituer les paddocks, j'utilise des piquets mobiles, ce qui facilite le gestion du pâturage mais aussi la fauche. »

**1 entrée et 3 sorties par parcelle**  
**1 abreuvoir par paddock, alimenté par un réseau de boyaux**  
**Des chemins fixes (en bois) et des chemins (terre)**

Chaque paddock dispose d'une entrée et d'une sortie pour limiter l'impact du piédonnement.

« Pour l'aménagement (chemin - 80% du coût -, clôtures, abreuvoirs, et compteurs d'eau), il faut compter 950 €/ha.

« Aujourd'hui, je pratique le croisement de races, pour allier mes vaches et améliorer leur rusticité. J'ai commencé par croiser mes Friesian avec de la Brune d'Alpe, mais cela engendrait de grosses vaches. Aujourd'hui, mes croisements sont : Friesian/Alpe ou Rouge Normand/Alpe. Je souhaite une vache de petit gabarit, qui valorise très bien l'étable.

J'implante des prairies multi-espèces, composées de plusieurs graminées et de plusieurs légumineuses, enrichi d'ajoncs du plantain et de la chicorée.

J'utilise un herbier et un outil de gestion de pâturage. Le mesure de l'étable, sur l'ensemble de mes paddocks m'aide à savoir si je dois compléter mes vaches à la prairie, ou si au contraire je dois décaler une parcelle pour pouvoir la faucher.

De plus, les mesures enterrées d'herbe que je fais sur chacune de mes parcelles me permettent d'évaluer la productivité de mes prairies, et de renouveler au besoin les moins productives. »

« L'idée, c'est de ne jamais me faire déborder par l'étable, et de maintenir une bonne productivité de mes prairies. »

**Vue aérienne des 31 paddocks :**  
- Chemins d'accès aux paddocks  
- Installation de l'eau dans les paddocks  
- Stationnement et salle de traite  
- Prairies multi-espèces avec chicorée  
- Des vaches croisées, plus légères pour aller plus longtemps

## En savoir plus

### Le projet

Sophie CHAUVIN - Chambre régionale d'agriculture de Normandie  
02 31 47 22 64 – [sophie.chauvin@normandie.chambagri.fr](mailto:sophie.chauvin@normandie.chambagri.fr)

### L'action AE08 « Performance en Agriculture Biologique » du PRDAR normand

Sophie CHAUVIN - Chambre régionale d'agriculture de Normandie  
02 31 47 22 64 – [sophie.chauvin@normandie.chambagri.fr](mailto:sophie.chauvin@normandie.chambagri.fr)

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur [www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)